

Démarche : Bilan des chasses particulières par tir des sangliers
Organisme : DDT37 - Service de l'Eau et des Ressources Naturelles

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Avant le 15 juin de chaque année, les bénéficiaires d'autorisation de tir des sangliers doivent renseigner un bilan des chasses particulières par tir des sangliers en application des articles L424-5 et R424-8 du code de l'environnement et en application de l'autorisation qui leur a été délivrée.

Adresse

Code postal

Commune

N° de téléphone

N° de téléphone portable

N° de dossier

Vous trouverez ce numéro dans l'arrêté autorisant votre chasse particulière.

Bilan des chasses particulières par tirs de sangliers

Informations liées à la chasse

Commune

Entrer le code postal puis la commune

Bilan des chasses particulières par tir des sangliers

Date

Nombre d'animaux vus

Indiquer 0, si vous n'avez vu aucun animal

Nombre d'animaux tirés

Indiquer 0, si vous n'avez tiré aucun animal

Nombre d'animaux tués

Indiquer 0, si vous n'avez tué aucun animal

Observation

Vous pouvez laisser une observation

Saisir Néant dans observation en l'absence de chasse particulière

Cliquer sur "ajouter un élément" autant de fois que vous souhaitez déclarer de chasse particulière

Commune

Entrer le code postal puis la commune

Date

Nombre d'animaux vus

Indiquer 0, si vous n'avez vu aucun animal

Nombre d'animaux tirés

Indiquer 0, si vous n'avez tiré aucun animal

Nombre d'animaux tués

Indiquer 0, si vous n'avez tué aucun animal

Observation

Vous pouvez laisser une observation

Saisir Néant dans observation en l'absence de chasse particulière

Cliquer sur "ajouter un élément" autant de fois que vous souhaitez déclarer de chasse particulière

Bilan des chasses particulières par tir des sangliers

Commune

Entrer le code postal puis la commune

Date

Nombre d'animaux vus

Indiquer 0, si vous n'avez vu aucun animal

Nombre d'animaux tirés

Indiquer 0, si vous n'avez tiré aucun animal

Nombre d'animaux tués

Indiquer 0, si vous n'avez tué aucun animal

Observation

Vous pouvez laisser une observation

Saisir Néant dans observation en l'absence de chasse particulière

Cliquer sur "ajouter un élément" autant de fois que vous souhaitez déclarer de chasse particulière

Déclaration sur l'honneur

J'atteste de l'exactitude des informations déclarées ci-dessus

Cochez la mention applicable

Oui

Non